

Argent et sentiments. Une interprétation des déterminants de l'aide financière des parents aux jeunes adultes – Marie-Clémence Le Pape, Mickaël Portela et Élise Tenret

[Lien vers l'article](#)

L'article en une page

o Question clé

Quel est le poids de l'affectif dans l'argent que les parents versent à leurs enfants jeunes adultes ? En particulier, la qualité et l'intensité des relations familiales influent-elles sur l'aide financière ? Une telle question permet, d'une part, de mieux cerner les déterminants sociaux des relations familiales ; elle permet, d'autre part, de comprendre l'économie des aides financières versées par les parents à leurs enfants et le rôle joué par les relations dans ces déterminants, au-delà de variables traditionnelles comme les ressources des parents.

o Méthodologie

L'article s'appuie sur l'exploitation de l'*Enquête nationale sur les ressources des jeunes* (ENRJ) menée conjointement par la DREES et l'Insee en 2014. Il mobilise des méthodes économétriques permettant d'identifier les effets des variables relationnelles sur l'aide allouée aux jeunes adultes. Le cas des jeunes adultes dont les parents sont séparés est également étudié.

o Résultats

- La fréquence des contacts des jeunes avec leurs parents (intensité), de même que la qualité de la relation, dépend à la fois des caractéristiques des jeunes et de celles de leurs parents. Les étudiants, les plus jeunes et les femmes, ont notamment des contacts plus fréquents avec leurs parents.
- Toutes choses égales par ailleurs, l'intensité et la qualité des relations entre les jeunes et leurs parents affectent, au-delà des variables classiques identifiées dans la littérature (telles que les ressources parentales, la catégorie sociale, la situation d'activité du jeune), le montant des aides monétaires versées.
- L'aide financière que reçoivent les jeunes est d'autant plus importante que les contacts avec leurs parents sont moins fréquents, mais d'autant plus importante que la qualité de la relation est jugée bonne (en particulier dans le cas de parents séparés).

o Message

L'hypothèse d'une norme statutaire déclinant au profit d'une norme affective semble confirmée par nos résultats. En effet, la nature des relations entre parents et enfants apparaît tout autant déterminante, en matière d'aide parentale, que les caractéristiques socio-démographiques des parents et de leurs enfants. Le poids des relations joue cependant différemment selon les situations familiales (parents en couple ou séparés) et montre des effets de genre, particulièrement intéressants pour comprendre les mécanismes de l'aide familiale dans un contexte de hausse des séparations et de reconfiguration de la famille. En matière de politiques publiques, cela questionne *in fine*, sur l'accès aux droits et ressources sociales des jeunes adultes : faut-il toujours prendre en compte les ressources parentales dans les critères d'attribution de ces droits ?